

COMMUNE DE RENAISON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date : 11 juillet 2024

Objet : Débat sur le premier rapport triennal de l'artificialisation des sols.

N° 2024-07-11/12

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois de juillet, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22 Présents : 12 Votants : 18

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Carole SYLVESTRE, Marie-Françoise DESORMIERE et Céline JANDARD.

Absents : Mmes et MM. Jean-Pierre SAPT, Monique REMONTET, Salim DJELLAB et Laurence CHATEAU.

Absents excusés : Mmes et MM. Muriel MARCELLIN, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Béatrice DESPIERRE et Magali RAMIREZ.

Procurations : Mme Muriel MARCELLIN à M. Laurent BELUZE, M. Didier PICARD à M. Dominique MUZELLE, M. Yves PERRIN à M. Cornelis DROST, M. Philippe GLATZ à M. Robert MATTONI, Mme Béatrice DESPIERRE à Mme Aurélie SIVET et Mme Magali RAMIREZ à Mme Carole SYLVESTRE.

Date de convocation du Conseil municipal : 4 juillet 2024

Secrétaire de séance : Mme Céline JANDARD.

Monsieur le Maire informe que l'article L 2231-1 du code général des collectivités territoriales impose à l'autorité compétente en matière d'urbanisme une présentation au Conseil Municipal d'un rapport relatif à l'artificialisation des sols au moins une fois tous les 3 ans à compter de la promulgation de la loi dite « climat et résilience » soit au plus tard le 25 août 2024.

Ce rapport doit donner lieu à un débat au sein du conseil municipal et doit être suivi d'un vote.

Les données de ce rapport sont produites par l'observatoire national de l'artificialisation. Elles sont issues concernant la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, des fichiers fonciers produits annuellement par le Cerema et concernant l'artificialisation nette des sols, de l'occupation des sols à grande échelle (OCS GE) en cours de production par l'IGN.

Monsieur le Maire présente ce rapport sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sur la période de 10 ans soit de 2011 à 2021.

Cette consommation est déclinée annuellement en fonction des destinations des constructions. Elle fait également l'objet d'une comparaison avec les territoires voisins.

Après débat sur le rapport triennal de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 3 voix POUR (Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN et Sylvie GALLAND), et 15 ABSTENTIONS :

- Approuve le rapport relatif à l'artificialisation des sols pour la période 2011-2021,
- Autorise Monsieur le Maire à transmettre cette décision, sous 15 jours, à :
 - o Monsieur le Président du Conseil Régional,
 - o Monsieur le Président Roannais Agglomération.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Renaison, le 12 juillet 2024

Le Maire,

Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20240711-2024-07-11_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2024

Publication : 12/07/2024

Le Maire, Laurent BELUZE